

Sœur Marie-Monique de Jésus : une vie donnée à Dieu

Publié le 1 octobre 2026 · 6 min de lecture



« On ne vit seul, dans un monastère ou un ermitage, que pour vivre à deux : Dieu et l'âme qui se donne à lui. »

Sœur Marie-Monique de Jésus est née le 18 avril 1931 à Toulouse, sous le nom de Monique Marguerite Louise Marie, fille de Jacques Dor, colonel d'aviation, et de Marie-Madeleine Lalanne. Par son père, elle est l'arrière-petite-nièce de Pauline Jaricot : Jacques Dor était le fils de Gustave Dor et de Solange, née Jaricot, elle-même petite-fille de Paul Jaricot, frère de Pauline. Aînée d'une famille chrétienne de dix enfants, Monique est baptisée le 23 avril 1931 à l'église Saint-Martin du Touch. Elle fait sa première communion le 26 juin 1938, reçoit la confirmation à Moissac le 17 juin 1941 et sa communion solennelle le 4 juillet 1943.

Douée pour les études, elle obtient ses baccalauréats en juin 1947 et 1948, avec une formation

en latin-grec, puis une licence en droit à Paris en juin 1951. Elle obtient son certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA) en novembre 1952 et prête serment devant la première chambre de la Cour d'appel de Paris le 3 décembre 1952. Elle soutient enfin sa thèse de doctorat en droit à Paris le 20 juin 1956.

Elle exerce alors comme avocate, notamment auprès de prisonniers de droit commun. Pourtant, derrière cette vie professionnelle qu'elle aime, mûrit un appel profond à la vie contemplative. Elle expliquera plus tard : « J'aimais beaucoup ma vie d'avocate », mais elle désirait aller au-delà des dossiers pour découvrir « la vérité de l'homme », chercher à l'aider et remédier à l'injustice. À 25 ans, au cours d'une retraite, elle reçoit, selon ses propres mots, des grâces et une expérience de Dieu « tellement fortes » qu'elle ne peut plus envisager sa vie autrement que totalement donnée à Dieu.

En 1955, alors qu'elle travaille encore à sa thèse de doctorat, elle demande conseil à son grand-oncle, le Père Paul-Marie Jaricot, lui-même devenu chartreux après vingt-cinq années de vie missionnaire en Asie. Dans une lettre du 19 novembre 1955, depuis la Chartreuse Notre-Dame de Mougères, celui-ci l'oriente notamment vers les religieuses chartreuses de Nonenque pour discerner sa vocation et lui recommande une formation « virile et généreuse », ayant pour but la « parfaite Union à Dieu ».



L'ermitage de Sœur Marie-Monique

Le 8 septembre 1956, Monique entre au monastère Sainte-Marie de Prouilhe. Elle y prend l'habit le 7 septembre 1957 et prononce ses vœux temporaires pour trois ans le 8 septembre 1959. Elle quitte cependant Prouilhe le 8 septembre 1962 pour répondre à son appel à la vie érémitique. Elle gardera une profonde affection pour le monastère, qu'elle considérera comme « le berceau » de sa vocation contemplative. Dans une lettre adressée en 2016 à Mère Jean-Baptiste, prieure de Prouilhe, elle expliquera qu'elle avait besoin de davantage de prière silencieuse et de temps seule avec Dieu. Elle avait découvert, en obtenant provisoirement la permission de se lever plus tôt pour prier au Corino, combien cette solitude silencieuse lui était nécessaire. Elle estimait que la vie monastique, au fil des siècles, avait été fortement institutionnalisée et codi-

fiée, alors que le silence demeure un élément essentiel de la vie contemplative. Elle le décrivait comme « la manne précieuse qui descend du ciel que nous recevons pour nous-même et pour l'Église ».

Après un court séjour dans un monastère dominicain de Paray-le-Monial, de septembre 1962 à juin 1963, pour discerner la volonté de Dieu, elle arrive au Laus le 7 juin 1963. C'est là que commence véritablement sa vie érémitique. Elle restera profondément marquée par ce qu'elle appellera « l'Appel du Laus ». Son ermitage est béni et elle prononce ses premiers vœux d'ermité entre les mains de Mgr Coffy, évêque de Gap, le 30 mars 1968. Le 25 mars 1971, elle prononce ses vœux définitifs d'ermité et reçoit la consécration des Vierges, toujours entre les mains de Mgr Coffy.

Canoniquement, elle est liée de droit à l'évêque de Gap et inscrite au Tiers Ordre dominicain de Nice, par l'intermédiaire du Père Burtin. Pour subvenir à ses besoins, elle travaille de 1963 à 1996 comme correctrice aux Éditions du Cerf, environ trois heures par jour, tout en menant sa vie de prière et de solitude.



A l'entrée de l'ermitage, avec un prêtre ami (1983)

À partir du début des années 1980, elle se consacre particulièrement à la figure de Pauline Jaricot, dont elle explore la vie et les écrits. Cette recherche aboutira à la publication de cinq ouvrages : *L'amour infini dans la Divine Eucharistie* (2001), *Une Âme de feu, Spiritualité de Pauline-Marie Jaricot* (2005), *Lettres de Pauline Jaricot* (2007), *Pauline Jaricot, Écrits de jeunesse* (2010) et *Pauline Jaricot, Le Rosaire Vivant* (2011).

Parallèlement à ce travail, elle approfondit le mystère du Laus, dont elle avait reçu l'appel dès son arrivée en 1963. Elle rédige de nombreux petits articles consacrés au Laus, dont certains paraîtront dans les *Annales du Laus*, ainsi qu'à la vénérable Sœur Benoîte. Elle réalise également une importante étude consacrée à Notre-Dame du Réal d'Embrun, intitulée *Une Épopée Mariale*.

Dans un entretien publié dans *Monde et Vie* du 26 avril au 16 mai 1985, sous la plume de Michèle Reboul, Sœur Marie-Monique — présentée sous le nom fictif de Sœur Myriam — résume ainsi le sens de sa vocation : « *On ne vit seul, dans un monastère ou un ermitage, que pour vivre à deux : Dieu et l'âme qui se donne à lui.* » Elle explique que, malgré son goût pour sa profession et sa vie active et sociable, elle était attirée par l'Absolu et ne pouvait se satisfaire d'une vie dans le monde. Elle reconnaît aussi que le noviciat fut difficile pour elle, car sa personnalité était déjà formée et attachée à l'indépendance, mais elle voit dans la vie contemplative un appel à « rompre les amarres » pour goûter Dieu.

A partir de 2012, elle reçoit l'aide des prêtres de la Maison contemplative de Montgardin qui viennent célébrer chaque jour la Messe dans l'oratoire aménagé à quelques mètres de la maison de Sœur Benoîte.



**Sœur Marie-Monique de Jésus
(DOR)**

1931-2026

Ermite au Laus, tertiaire dominicaine

Requiescat in pace.

*« Je me confie en sa Miséricorde,
car ma vie terrestre est bien peu de
chose, si peu ... et l'éternité,
c'est tout.*

*J'offre ma vie en union avec Jésus,
Marie, pour le monde entier ;
Pour la Sainte Église, afin qu'elle
émerge dans la lumière ;*

*Pour le Laus,
que ce haut lieu redevienne
pleinement un lieu de pèlerinage ;*

*Pour toute ma famille, que tous
jouissent de Dieu éternellement.
Amen. Amen. Amen. »*

(1981)

Image mortuaire

Arrivée au seuil de l'Éternité, après notamment d'importantes épreuves de santé et une néphrite aiguë, elle demeure fidèle à cette vocation jusqu'au bout. Elle aimait dire de la vie contemplative qu'elle est « *magnifique, un avant- goût du ciel... avec les épines de la terre* ».

Sœur Marie-Monique de Jésus est rappelée à Dieu le 20 août 2026 à 8 heures du matin, munie et fortifiée des sacrements de la Sainte Église. La messe solennelle de ses funérailles est célébrée en l'église Saint-André-des-Cordeliers, à Gap, avec la gracieuse permission de Mgr Malle, évêque de Gap.

Ainsi s'achève sur cette terre une vie toute consacrée à Dieu, vécue dans la discrétion de l'ermitage, la prière silencieuse, l'étude et le service de l'Église. Du barreau de Paris au désert intérieur du Laus, Sœur Marie-Monique de Jésus aura cherché toute sa vie à « être à Dieu seul ».

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=jl7FhrDJdpo>

Source : laportelatine.org/activite/soeur-marie-monique-de-jesus-une-vie-donnee-a-dieu

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France